

## L'Aide Complémentaire Santé pour une meilleure prise en charge des dépenses de santé

Destinée aux assurés avec de faibles revenus, l'Aide Complémentaire Santé apporte une aide financière pour payer une complémentaire santé à ceux qui ne bénéficient pas de la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire). En complément d'une prise en charge d'une partie ou de la totalité de sa mutuelle, l'ACS offre de nombreux avantages.

### L'ACS, une aide pour le budget santé

Ce dispositif présente des atouts permettant d'alléger ses dépenses :

- **plus besoin d'avancer de frais lors de consultations auprès des professionnels de santé**, car l'ACS donne droit au tiers payant intégral ;
- **ni de régler des dépassements d'honoraires** : dans le cadre d'un parcours de soins coordonnés et sur présentation de l'attestation ACS, les médecins généralistes et spécialistes conventionnés en secteur 2 pratiquent le tarif de base ;
- **ni d'être redevable de la participation forfaitaire** de 1€ (pour une consultation, un acte médical...) et des **franchises médicales** (par exemple : 0,50€ par boîte de médicament délivrée).

Ainsi, pour une consultation auprès d'un médecin ou d'un spécialiste, les bénéficiaires de l'ACS n'auront rien à payer.

L'octroi de l'ACS donne également accès à des tarifs avantageux pour le gaz ou électricité, sans démarche supplémentaire puisque les coordonnées des bénéficiaires sont directement envoyées aux fournisseurs d'énergie. Les tarifs sociaux de l'énergie sont donc accordés automatiquement.

### Comment faire valoir ses droits ?

Pour vérifier son éligibilité à l'ACS, rendez-vous sur le simulateur en ligne sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr). Ensuite, il suffit de télécharger un dossier de demande, de le remplir et de le renvoyer, ou de le déposer directement à la CPAM de l'Artois ou par courrier au **11 boulevard Allende, CS 90014, 62014 Arras cedex**.

Pour tout savoir sur les conditions et les démarches concernant l'ACS : un numéro de téléphone, le **0 800 971 391 (service et appel gratuits)**.